



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 50778

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de Mme le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le role joue par le mouvement de l'entente des generations pour l'emploi et l'entreprise, par l'intermediaire de leurs benevoles repartis sur l'ensemble du territoire national. Ce mouvement de benevolat economique, qui s'est donne pour ambition d'apporter son conseil aux entreprises a faibles structures financieres quel que soit le secteur d'activite, ne peut exister et progresser qu'avec le soutien financier des partenaires publics au premier rang desquels, l'Etat sous la forme de subventions dont beneficie depuis plus de dix ans la Federation nationale de l'entente des generations pour l'emploi et l'entreprise. Devant l'inquietude des membres de cette association quant a l'incertitude d'une perennisation des subventions allouees et quant au montant de l'enveloppe budgetaire degagee, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les options definitives arretees sur ce dossier.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a apporte un soutien constant au mouvement « Entente des generations pour l'emploi et l'entreprise » (EGEE) dont les actions d'accompagnement en faveur des createurs d'entreprise, notamment demandeurs d'emploi, recourent largement ses preoccupations. Cet appui s'est traduit par la conclusion au niveau local de conventions pour la promotion de l'emploi par les directions departementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, conventions qui ces deux dernieres annees ont represente au total un soutien financier annuel de l'ordre de 1,7 MF. En 1992 ce soutien local devrait etre de meme ampleur. Par ailleurs, convaincu du serieux du travail effectue par EGEE, le ministere du travail a decide d'augmenter en 1992 sa participation, en passant convention directement au niveau national avec Gestion EGEE France, apportant ainsi par rapport aux annees precedentes une aide financiere supplementaire significative. Cette augmentation traduit bien l'interet porte au mouvement EGEE et le souhait de poursuivre avec lui une interessante et fructueuse collaboration.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50778

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 1991, page 4901